

Présents : Irène Badin, Patrick Benoiton Serge Biessy, Michel Bontoux, Abdelkader Boukacem, Nicole Chochina, David Elicaste, Isabelle Ferroud, Jean-Charles Gallet, Martine Gauthier, Edwige Gonin, , Evelyne Martinon, Jean-François Mollard, Sylvie Teixeira, Bruno Toneghin, Cécile Vincent, Danielle Ythier.

Excusés : Estelle Brogère pouvoir à Edwige Gonin et Jean-Pierre Lovet

Secrétaire de séance : Jean-François Mollard

Approbation de la séance précédente

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

Les différents dossiers d'urbanisme en cours ou accordés sont présentés :

- 4 déclarations préalables
- 1 permis de construire
- 3 certificats d'urbanisme
- 4 déclarations d'intention d'aliéner

Nouveaux points

1- Tirage au sort de la liste préparatoire du jury d'assises année 2016

Pour l'arrondissement de la Tour du Pin, le Préfet de l'Isère a porté le nombre de jurés d'assises à 208 pour l'année 2016 par arrêté n°2015090-0018 en date du 31 mars 2015.

Pour la commune de Saint-Victor de Cessieu, le nombre de jurés a été fixé à 2.

Afin de les désigner, il convient de procéder publiquement à un tirage au sort à partir de la liste électorale. Le nombre de personnes tirées au sort doit être équivalent au triple du nombre de jurés fixé, soit 6 électeurs. Il convient de ne pas retenir les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2016 (personnes nées après le 31/12/1992)

Ces personnes seront ensuite informées par courrier par la commune de leur désignation et devront retourner un questionnaire à la Cour d'assises de l'Isère.

Résultat du tirage au sort la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2016 :

	Prénom NOM	Domicile	Date de naissance	Qualité
1	Anne-Claire TERRAY	20 chemin Côte Rosemonde	16/10/85	Titulaire
2	Martin SOUBEYRAT	865 chemin de l'Épinay	11/10/89	Titulaire
3	Christian MOURIERAS	193 Chemin de Cartallier	16/02/56	Suppléant
4	Joël GAUTHIER	889 Chemin du Bas Vallin	14/10/61	Suppléant
5	Christiane RICCARDI	562 Chemin du Buis	21/09/54	Suppléant
6	Gabrielle RABATEL	2 086 Chemin de Vallin	23/09/46	Suppléant

2- Intercommunalités

Monsieur le Maire présente le document de présentation de la nouvelle intercommunalité « Vals du Dauphiné » édité par « Vals du Dauphiné Expansion » en avril 2015 en collaboration avec les 4 communautés de communes : Bourbre Tisserands, Vallée de l'Hien, Vallons du Guiers et Vallons de La Tour et envoyé par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 30 mars.

Il rappelle les différentes dates et échéances :

- Printemps 2015 : le texte de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) devrait être voté. Le Préfet propose un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).
- D'ici fin 2015 : ce Schéma sera soumis au vote des communes.
- 2016 : le Préfet arrêtera les périmètres des intercommunalités.
- 1er janvier 2017 : les nouvelles communautés seront créées

À ce jour, Le territoire des Vals du Dauphiné compte 61 200 habitants pour le périmètre des 38 communes des quatre Communautés de communes existantes.

De nombreux équipements et structures existent sur ce territoire, les services à la population sont développés. Rural par sa morphologie, ce territoire est périurbain dans son fonctionnement.

Pour répondre aux besoins d'une population croissante, développer le niveau d'équipement et l'offre de services constituent un fort enjeu.

Les quatre Communautés de communes partagent un territoire géographique, une histoire et une identité régionale, celle du Nord Dauphiné. L'eau structure le paysage par la présence de cours d'eau et de nombreuses combes humides, «les Vals».

Les Vals du Dauphiné, c'est déjà une réalité pour ces habitants, dans leur vie quotidienne et leurs échanges. Le sentiment d'appartenance ne demande qu'à s'épanouir.

Les arguments présentés en faveur de la fusion des 4 intercommunalités existantes sont les suivants :

1/ IL FAUT GRANDIR

En anticipation du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, plusieurs territoires nord-isérois ont déjà entamé des procédures de rapprochement, laissant entrevoir la perspective de constitution de grands ensembles intercommunaux (50 à 70 000 habitants) en plus de ceux déjà constitués.

Dans chaque région, une Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) est mise en place ; elle a vocation à constituer l'espace de discussion de référence, notamment en matière d'économie, au niveau local entre les différentes catégories de collectivités territoriales. Le seuil pour participer directement à cette CTAP est de 30 000 habitants, d'où l'intérêt du regroupement pour y être représenté.

2/ POUR AVOIR PLUS DE POIDS

Pour nos territoires, il s'agit d'avoir une taille suffisante pour être visible et audible par rapport aux territoires voisins et de pouvoir engager des partenariats avec eux.

Il est important de s'affirmer comme un partenaire à part entière de la Région, notamment dans un contexte de région élargie. Et également de se doter d'une crédibilité plus forte auprès des partenaires institutionnels et financiers (État, Région, Département...).

3/ POUR MUTUALISER ET INVESTIR

Nos territoires pourront ainsi organiser une offre de services permettant de répondre aux besoins des communes et des habitants. Une alliance permettra de mutualiser les services et de rationaliser les dépenses. Pour s'adapter à la raréfaction de la ressource et à la baisse des dotations de l'État, l'intercommunalité est une réponse. Elle permet aussi de s'organiser pour anticiper le futur renforcement des compétences prévues par la Loi. C'est aussi un échelon pertinent pour déployer des actions d'envergure et bâtir des projets structurants.

4/ POUR METTRE EN OEUVRE UN PROJET DE TERRITOIRE

L'ambition partagée pour les Vals du Dauphiné :

- permettre aux populations à la fois de vivre, de travailler, de consommer et de se divertir,
- assurer le dynamisme, l'attractivité et l'équilibre du territoire
- construire une intercommunalité forte avec des communes confortées et épaulées dans leur rôle de proximité.

L'intercommunalité permet de mobiliser plus de moyens, dans les domaines notamment du développement économique et de l'emploi. Services à la population, aménagement du territoire, logement, voiries, mobilité, eaux et assainissement, les compétences seront à définir et à répartir, dans un esprit de projet partagé et de solidarité

DE PLUS,

Les Vals du Dauphiné est déjà un espace de projets communs entre les 4 Communautés de communes notamment dans le cadre du Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion. C'est un territoire de contractualisation de la Région Rhône-Alpes depuis 1997. C'est aussi un des 13 territoires du Conseil Général de l'Isère depuis 2008. L'intercommunalité permettra de renforcer l'identité de notre territoire, confortant la place du Nord-Isère autour de sa capitale administrative, la Tour du Pin, ville Sous-préfecture.

Des liens existent déjà entre les Communautés de communes, les élus se connaissent, les agents et les techniciens travaillent ensemble. Quelques champs de compétences sont déjà exercés à travers le Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion, notamment dans les domaines du développement économique, du tourisme, de la culture,...

Les collaborations entre Communautés se multiplient elles aussi : habitat, instruction du droit des sols, soutien à l'économie de proximité, prévention...

Monsieur le Maire précise que les communes membres de la CC des Vallons du Guiers doivent se positionner dans leurs conseils municipaux respectifs le lundi 13 avril 2015. La configuration de la nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2017 dépendra en partie de la décision de ces communes.

Ce sujet sera débattu lors des prochains conseils municipaux. Le conseil municipal sera appelé à valider a priori chaque nouvelle grande orientation.

Monsieur le Maire est favorable à ce nouveau territoire et souhaite que les membres du conseil s'investissent dans les commissions qui seront créés pour organiser la gouvernance et les règles de fonctionnement de la futur intercommunalité.

Compte-rendu des adjoints

M. Serge BIESSY – travaux, sécurité

Maison pour tous : Monsieur Gallois architecte travaille actuellement sur la réhabilitation de la maison pour tous afin de pouvoir accueillir en rez-de-chaussée une esthéticienne et une ostéopathe. A l'étage un logement de type T3 pourrait être créé.

Aire de jeux pour enfant Place de Vaux : les travaux doivent débuter très prochainement avec la création d'une plateforme avant l'installation des jeux et du sol amortissant.

Jardin du souvenir : les membres de la commission propose d'installer le jardin du souvenir au centre de l'ancien cimetière.

Signalétique interne et externe de l'école : le devis proposé par l'entreprise Graffiti d'un montant de 2 124 € TTC a été retenu.

Mme Martine GAUTHIER – affaires sociales, logement

Conseil général : La responsable du service action sociale du conseil général territoire des Vals du Dauphiné, accompagnée de Mme Isabelle Delextrat, assistante sociale de secteur est venue en mairie le mardi 7 avril à 19h30 pour présenter les missions du conseil général et son champ d'action aux membres du CCAS.

Téléalarme : À ce jour, 17 personnes sont abonnées au service du téléalarme sur Saint Victor de Cessieu.

Mme Cécile Vincent – affaires scolaires et périscolaires

Un règlement de cours commun aux services scolaires et périscolaires va être établi en concertation avec le personnel enseignant, périscolaires et les parents d'élèves.

Le PEDT devra être envoyé aux services de l'État au mois de mai.

M. Patrick BENOITON – animation, vie associative

Pucier du 6 avril 2015 : cette année 40 exposants se sont inscrits au pucier, et près de 1 200 visiteurs ont été comptabilisés. Patrick Benoiton remercie les bénévoles qui ont contribué à la bonne organisation de la manifestation. Il rappelle que les bénéfices de la journée sont destinés à acheter du nouveau matériel pour le comité municipal des fêtes. Le matériel est ainsi mis à disposition gratuitement des associations de Saint Victor de Cessieu.

M. Abdelkader BOUKACEM – informations et communications

Bulletin municipal : la commission va travailler à la rédaction du prochain bulletin municipal qui sortira cet été. Après discussion il est proposé d'insérer un article d'information sur les dangers de l'ambrosie et les moyens de s'en débarrasser.

Questions diverses

Caisse des écoles

Monsieur le Maire informe que Mme Evelyne Martinon a présenté sa démission de membre de la caisse des écoles par courrier en date du 25 mars 2015.

Monsieur le Maire rappelle que conformément au statut de la CDE, le 9 avril 2014, le conseil municipal avait nommé les 5 représentants du conseil municipal suivants : Mme Cécile VINCENT, Mme Edwige GONIN, Mme Sylvie TEIXEIRA, Mme Estelle BROGÈRE et Mme Evelyne MARTINON.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Abdelkader Boukacem nouveau représentant du conseil municipal à la caisse des écoles.

Le Conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 18

Réunion de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Direction générale des finances publiques par lequel le directeur nous informe des noms des personnes sélectionnées pour faire partie de la commission communale des impôts directs.

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Jean-Michel GARNIER résidant à Sérézin de la Tour	André FERLET résidant à Cessieu
Richard DURAND (bois)	Maurice GUY (bois)
Josiane LAVAL épouse BELMONT	Nicole CHOCHINA
Christiane COCHARD épouse RICCARDI	Jocelyne HOFFMAN épouse BATIER
Evelyne LARGERON	Sandrine MALLETON épouse REYNAUD-PALIGOT
Laurent ALEXANDRE	Marcel BILLIEMAZ
Charles BIESSY	Edmond POULET
Lionel MORIER-GENOUD	Henri COTTE

Les 8 titulaires et les 8 suppléants sont conviés à la prochaine réunion de la commission le lundi 20 avril à 19h00.

Commission électorale bureau 1 :

La Présidente du Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jallieu a retenu la candidature de M. Jean-Michel POINARD, pour représenter le TGI dans la commission administrative chargée de dresser la liste électorale pour la commune de Saint Victor de Cessieu du bureau 1.

Ambroisie : Mme Evelyne Martinon, déléguée Ambroisie informe que le 23 juin aura lieu la journée de l'ambroisie, plante invasive qui germe de fin avril à mi-juin et dont la pollinisation s'étend de la mi-août à fin octobre. Durant cette période, son pollen peut provoquer de graves allergies : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, asthme.

Il est proposé de réfléchir aux différentes actions qui pourraient être mise en place dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie : information sur le site internet, le panneau lumineux, organisation d'une réunion publique ...

Fin de séance à 21h10.